

Augmentation de capital annoncée

Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL S.A »

Siège social : Boulevard de la terre- Centre Urbain Nord- 1003 El khadra Tunis –
Tél. : 71 766 900 - Fax : 71 766 710

La société de transport des hydrocarbures par pipelines porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 15 mai 2018 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 517.275 dinars pour le porter de 20.173.725 dinars à 20.691.000 dinars et ce par incorporation de :

- 493.783,592 dinars à prélever sur le poste « compte spécial d'investissements » après affectation des résultats de 2017.
- 23.491,408 dinars à prélever sur le poste « résultats reportés au titre de l'exercice 2017 ».

Cette augmentation de capital est réalisée par l'émission de 103.455 actions nouvelles gratuites de nominal de 5 dinars chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour trente neuf (39) actions anciennes.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1er janvier 2018** et seront assimilées aux actions anciennes.

Cotation en bourse :

Les actions anciennes SOTRAPIL seront négociables en bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **29 juin 2018**.

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du **29 juin 2018**.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing à partir du **29 juin 2018**.